

[Santé](#) [Nouvelles](#)

Communiqué

Santé

Publication du plan d'action sur la santé mentale et le traitement des dépendances

23 février 2021

FREDERICTON (GNB) – Un plan d'action quinquennal visant à répondre à la demande croissante pour les services de santé mentale et de traitement des dépendances a été rendu public aujourd'hui. Le plan comprend de nouvelles cibles, et il vise à accroître l'accès aux services spécialisés partout dans la province.

« Ce plan se veut un cadre de référence pour orienter et harmoniser les plans et les priorités actuels, ainsi que pour favoriser davantage la collaboration entre nos intervenants et nos partenaires dans la prestation des services de santé mentale », a déclaré la ministre de la Santé, Dorothy Shephard.

Le *Plan interministériel visant les dépendances et la santé mentale : secteurs prioritaires 2021-2025* comporte cinq objectifs :

- améliorer la santé de la population : en réduisant les facteurs de risque et en améliorant l'accès aux services nécessaires pour rester en santé;
- améliorer l'accès aux services : en assurant un premier contact plus rapide et en réduisant les temps d'attente pour les services;
- intervenir plus tôt : en offrant un meilleur accès aux services de prévention et d'intervention précoce;
- arrimer les soins aux personnes : en fournissant un continuum de services et de mesures de soutien plus complet et dans lequel il est plus facile de naviguer; et
- réduire les conséquences de la toxicomanie – comme la criminalité, la maladie, les blessures et les décès – sur les communautés.

Mme Shephard a indiqué que le plan intégrera une approche de santé publique (prévention et promotion de la santé), encouragera l'action interministérielle et contribuera à l'établissement d'un continuum de soins convivial. Elle a également affirmé qu'il permettra d'améliorer l'accès et de mieux arrimer les personnes au traitement le moins intensif ayant la plus grande probabilité d'amélioration, ce qui se traduira par un meilleur fonctionnement du système et un accès accru.

Le plan met l'accent sur 12 initiatives clés :

- instaurer un service de santé mentale et de traitement des dépendances sans rendez-vous dans l'ensemble de la province;
- ajouter des ressources en santé mentale et en traitement des dépendances pour combler la pénurie actuelle d'effectif et se préparer à une augmentation de la demande dans la foulée de la pandémie de COVID-19;

- mettre en œuvre un plan d'éducation, de formation et de transfert des connaissances;
- créer différentes formes de logement avec des services de soutien pour les clients des services de santé mentale et de traitement des dépendances, y compris la mise en œuvre d'un modèle de consultation clinique pour les personnes nécessitant un placement hors du domicile;
- mettre en œuvre un document d'orientation portant sur la prévention et la promotion de la santé de la population, y compris une version propre au Nouveau-Brunswick du modèle de prévention islandais;
- ouvrir un centre provincial de traitement pour les jeunes;
- instaurer des services de prise en charge du sevrage de patients externes en partenariat avec les soins primaires, et examiner l'utilisation des lits de désintoxication existants pour déterminer les besoins et l'utilisation optimale;
- élaborer un modèle de services pour les personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux;
- lancer une stratégie relative aux ressources psychiatriques portant sur le recrutement, le maintien en poste, la distribution et l'accès;
- mettre sur pied des unités régionales de soins psychiatriques pour les jeunes en milieu hospitalier, au besoin;
- renforcer l'Unité de réduction de la criminalité de la GRC, notamment par des ressources de l'Unité d'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* du ministère de la Justice et de la Sécurité publique; et
- ouvrir des sites de prévention des surdoses.

Le financement initial de la mise en œuvre immédiate du plan a été alloué dans le budget provincial 2020-2021.

23-02-21



autre >

Renseignements pour les médias

Bruce Macfarlane, communications, ministère de la Santé, bruce.macfarlane@gnb.ca.

[Commentaires](#)

[Médias sociaux](#)

[Confidentialité](#)

[Décharge](#)